

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)
Valais et Suisse . . . 6.50 3.25 2.-
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . . 11.- 5.50 3.-

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Annonces :

Canton Suisse Etranger
La ligne ou son espace . . . 0.15 0.20 0.30
Réclames . . . 40 cts.
Minimum d'insertion 1.- fr.

Les annonces et réclames sont reçues par l'Agence de publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy Genève et par l'Administration du « Journal. »

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève

FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé
AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF
se méfier des contrefaçons - Exiger la bouteille d'origine
Représentant général pour la Suisse : JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

Echange

On prendrait en échange d'une jeune fille de 16 ans, de bonne famille allemande de fonctionnaire chrétien, désireuse d'apprendre la langue française, une jeune fille de famille semblable.

Ecrire à Max Hanusch, à Marienbad (Weltcurort) Allemagne L1833M

On cherche

une bonne cuisinière pour un petit hôtel restaurant. Bon gage - Place à l'année.

S'adresser au bureau de la Feuille d'avis qui indiquera.

JEUNE FILLE

demandée pour aider dans un petit intérieur. Rétribution de suite.

Mme Michot, Aigle.

Casino de Sion

Jeu de 14 Novembre

Représentation théâtrale

Organisée par Madame Golay-Chovel.

AUX EXPÉDITEURS DE RAISINS

Pour vendre et faire connaître vos produits faites des

ANNONCES

dans les journaux répandus et qualifiés pour une publicité efficace.

Renseignements, devis, etc, seront fournis immédiatement par l'agence de publicité

Louis MAYOR, 5 Bd. James Fazy Genève

qui se chargera de toute insertion dans les journaux suisses ou étrangers.

Personnes intelligentes

Voyageurs, représentants, colporteurs, etc.,

trouve

emploi supplémentaire

lucrative et durable. Convient aussi pour dames. S'adresser à case postale.

H. 12936 Berne O. 10143.

Union Industrielle

Lausanne, Rue du Gd. Pont. 4 SOCIÉTÉ ANONYME

pour la prise de la mise en valeur de brevets d'inventions. Dépôt de dessins et marques de fabriques. Conseils techniques de premier choix. Correspondants dans tous les pays.

Ingénieur, Directeur général N.L. 2039 H. Potterat. 27

Evian les Bains

A remettre un petit café, rue de la Touvière. S'adresser 24, Rue Nationale chez Mme Victor Pellissier.

OIGNONS A FLEURS

Reçu de Hollande un choix magnifique d'oignons fleurs, tels que JACINTHES, TULIPES

NARCISSES CROCUS RENONCULES, etc.

chez Albert PITTET, Aîné

Horticulteur

Pittet Frères, succ.

Rue Martheray, 31 LAUSANNE

Envoi franco du catalogue sur demande

MÊME FORT RABAIS

qu'au printemps ou aussi pour saison d'automne et d'hiver sur toutes les étoffes pour vêtements de Messieurs et Garçons, draps pour dames étoffes pour manteaux de dames.

Magnifique choix Echantillons franco. Maison d'expédition. MULLER - MOSSMANN, Schaffouse L. 1777-M.

LOTTERIE ROYALE HONGROISE
Privilegiée, Autorisée et Contrôlée par l'Etat
125,000 Billets, 62,500 Lots
Un billet sur deux gagne un lot
Avec un seul billet, on peut gagner la somme de UN MILLION (1,000,000 de Couronnes)
Principaux Lots de la 2ème Loterie:

C'est le premier qui a de la chance!
Une très belle collection de 20 cartes postales artistiques de différents genres colorées à la main, à toute personne qui nous enverra frs. 1.50, en mandat, en timbres postes ou en bon de poste. fr. (0.25 et. pour la douane). Notre collection contient aussi les plus belles cartes pour la Fête de NOEL et du Nouvel-An. (Prix de vente frs. 5.-)
Mille prix gratuits
A tous les acheteurs qui enverront la solution juste de notre question en y joignant cette annonce découpée. La distribution des prix aura lieu immédiatement dès la réception de la millième solution. L'heureux gagnant n'a que le port à payer.

BONBONS
Bonbons de toute espèce
Spécialités:
Bonbons pectoraux
Bonbons à la mousse d'Islande
Bonbons des douze espèces pectorales
Sucre de malt, sucre d'orge
Pastilles de gommes
Cafards, Cachous etc.,
Divers bonbons à la menthe
Tablettes à la crème
Caramels mous, etc.,
"Mercure"
La plus importante des maisons spéciales
5 à 20 francs par jour à tous
Homme ou dame sans quitter emploi. Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 24, rue Monthoux à Genève. 555

4 Registres pour 6 Frs.
pour artisans et commerçants
GRAND LIVRE, arrangement pratique Fr. 2.50
JOURNAL " " " " " 2.-
LIVRE DE CAISSE " " " " " 1.50
LIVRE DE FACTURES " " " " " 1.80
J'envoie les 4 livres (valant 7 frs. 80) pour 6 frs. seulement
A. Niederhäuser, fabrique de registres GRANGES (So'uvre)

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg
Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.
Remontoirs ancrés, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.
En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.- et 12.-
En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.- 16.- 18.- et 20.-
Chaque montre est munie d'un bulletin de garantie pour 3 ans.
Envoi franco contre remboursement. - Pas de vente par acomptes.
Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres: aux prix les plus bas. 752
On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

Société générale d'électricité, Bâle
Bureau d'installations, Lausanne
Bureau à Montreux: Arcades de l'Hôtel du Cygne
Téléphone No 655
Installations électriques, lumière, force, sonnerie, appareils de chauffage, lustrerie et verrerie.
Devis et renseignements sur demande, gratuits. O.L. 2264

Maladies de la peau
de tous genres, même les cas les plus invétérés, sont guéries extrêmement vite et à l'ind, par des procédés sans danger, sans aucun dérangement dans l'exercice de la profession, honoraires modérés.
Sont guéries en très peu de temps, par correspondance, dartres sèches et humides, démangeaisons, ulcères variqueux, chute de cheveux, pellicules, psoriasis, gale, rougeurs de visage, boutons, acné, nez-rouges, dartres de la barbe, taches de rousseur, poils du visage, sécheresses de la peau, transpiration excessive, goître et engorgements des glandes. Brochure gratuite et franco. - S'adresser à la Clinique „Vibron“ à Winaacht près Rorschach, Suisse. L'établissement est dirigé par un médecin suisse, diplômé et expérimenté. Consultations: le matin de 10 h. à midi. 838

Instruments de musique
A. DOUDIN, Bex
Fournisseur de l'Armée fédérale
Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415
Nicklage - Argentures
Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

Chauffage central
à eau chaude et à vapeur
NOMBREUSES REFERENCES
FABRIQUE DE MACHINES, FRIBOURG

La découverte du
ENGRAIS DE CHEVEUX
du Prof. américain Dr. Longon fait sensation dans le monde médical et dans le grand public.
L'engrais de cheveux agit sur les racines des cheveux d'une façon telle qu'au bout de huit jours, cheveux et pousse poussent partout où cela est possible. Les pellicules, les impuretés du cuir chevelu et la chute des cheveux disparaissent sous garantie après un seul emploi.
Il peut être prouvé que plus de 100,000 personnes chauves et imberbes sont arrivées à avoir, par l'emploi de l'engrais de cheveux, une magnifique chevelure et une barbe épaisse.
L'engrais de cheveux rend le cheveu souple, épais et long. Prix par paquet: 4 fr. - 5 paquets, 10 fr. - 6 paquets, 15 fr. - Envoi discret et franco de douane, contre remboursement ou envoi préalable du montant (Timbre-poste accepté) par le dépôt général: EXPOSITAUX DELTA, à Lugano.

En 2-8 jours
Les goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti-goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et douleur d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.
S. FISCHER, méd.
a Grub Appenzel Rh.-E.) 76

A vendre
à bon compte un landeau usagé.
S'adresser Remise de l'hôtel Bonivard Veytaux.

CÉSAR CALDI
RUE CIRCONVALLATION
DOMODOSSOLA
TANNERIE ET
MANUFACTURE
DE TIGES

Pommes de terre
pour la provision d'hôtels fournies par wagon à frs. 5.50 les 100 kgs prises en gare. S'adresser à A. MAILLARD C hatillens Oron- Vaud.

# Bulletin politique

## Les temps changent

L'Angleterre se prépare à recevoir avec étonnement l'empereur d'Allemagne, qui vient rendre au roi Edouard VII la visite que ce dernier lui a faite en été dernier, au château de Wilhelmshöhe.

La flotte de la Manche, sous le commandement de l'amiral lord Beresford, arrive demain, samedi, de Portland à Spithead pour rendre les honneurs au souverain allemand qui y fera son entrée lundi matin escorté de deux croiseurs. Les navires anglais formeront deux longues lignes à travers lesquelles le yacht impérial s'engagera majestueusement. La garde d'honneur royale formera la haie au débarcadère, tandis que tonnera le canon de la flotte anglaise. Le prince de Galles se propose d'aller à Portsmouth pour y saluer, au nom du roi l'empereur allemand qui fera ensuite une visite officielle à Edouard VII à Londres.

Bien que le voyage de Guillaume II en Angleterre soit parfaitement naturel en regard du protocole qui veut qu'on rende une visite reçue, il n'est pas sans présenter quelque intérêt politique; car il prouve désormais le rétablissement de relations courtoises sinon amicales entre Londres et Berlin.

Le kaiser n'avait pas vu sans une profonde amertume, qui se traduisait en aigreur, l'accord conclu en 1904 entre la France et l'Angleterre, ce qu'on a appelé l'entente cordiale. Cette entente, venant après celle conclue entre la France et l'Italie dans la pleine acuité de la rivalité commerciale anglo-allemande, déchaîna, on s'en souvient, en Allemagne une irritation dont témoignent plusieurs discours de l'empereur notamment à Karlsruhe le 28 avril 1904, à Mayence le 1 mai, à Saarbruck le 14 mai. Les défaits de la Russie enhardirent la politique allemande et quatre semaines après Moukden, le 31 mars 1907, l'empereur débarquait à Tanger. Comme l'a dit six mois plus tard le chancelier de Bulow, le Maroc n'était qu'une « occasion ». L'essentiel était de rompre l'entente franco anglaise et c'est à quoi l'Allemagne s'est appliquée à manœuvrer. Au début de la conférence d'Algésiras, le comte de Tattenbach essaya ouvertement de détacher l'Angleterre de la France en disant à sir Arthur Nicolson :

« Vous avez recueilli de l'accord de 1904 tout le bénéfice qui vous revenait. La conférence vous offre une occasion unique de reprendre votre liberté. Profitez-en et arrangez-vous »

Mais ces tentatives de débauchage n'ont pas abouti, et devant l'inutilité de ses efforts, l'Allemagne s'apprête maintenant à suivre une autre politique.

Tout en n'inquiétant plus ses voisins par ses accès de mauvaise humeur, contre l'entente cordiale, le kaiser poursuit son but qui est d'assurer à l'Allemagne, par de puissantes amitiés, le prestige de son influence politique dans le concert des nations.

Sa fierté lui eut peut-être interdit de se rapprocher de l'Angleterre après ce qui s'était passé en 1904; mais maintenant qu'Edouard VII a fait le premier pas de réconciliation en venant le trouver à Wilhelmshöhe, il ne demande pas mieux que de noter de bonnes relations avec le Royaume-Uni. C'est une amitié qui n'est pas à dédaigner.

\* \* \*

## Le Livre Jaune sur le Maroc

Un « Livre Jaune sur le Maroc » a été distribué jeudi aux députés des Chambres françaises. Il embrasse l'histoire de la politique marocaine française du 13 janvier 1906 au 22 octobre 1907.

La première partie est consacrée aux méfaits marocains. Sur tous les points où la France est en contact avec le Maroc, elle a à se plaindre de lui. Le « livre jaune » rappelle les troubles qui ont éclaté à Mogador, Casablanca, Arzila, à Marakech. Les protestations se multiplient; mais elles demeurent stériles, étant donné le mauvais vouloir ou l'impuissance du sultan. C'est alors que la France, voyant le danger s'approcher de Tanger, se décide à la démonstration navale de décembre 1906, qui engage le sultan à marcher contre Rais-souli qui terrorisait Tanger.

Ce premier résultat obtenu, l'escadre franco espagnole se retire. Entre temps, on procède à la désignation des instructeurs et de l'inspecteur suisse de la police prévue par l'acte d'Algésiras.

Tout à coup éclate le drame de Marakech, en mars 1907.

Ce crime, après tant d'autres, détermine le gouvernement français à une action plus énergique. Oujda est occupé par les troupes algériennes. Les représentants de la France sont chargés d'annoncer que « cette occupation sera maintenue tant que la France n'aura pas reçu les satisfactions réclamées pour l'assassinat du docteur Marchand et pour les autres attentats commis sur des Français ».

Le sultan ne répond toujours qu'évasivement et lorsqu'il se décide enfin à donner satisfaction à la France, une autre complication surgit: l'attitude de Moulay Hafid devient suspecte à son frère le sultan Abd el Aziz qui songe à marcher contre lui. Puis, c'est le caïd Mac Lean qui tombe entre les mains de Raïssouli. L'horizon s'assombrit progressivement et l'orage éclate par le massacre de Casablanca le 30 juillet 1907.

Dès le lendemain de cette tuerie, le gouvernement français décide l'expédition de Casablanca et en informe les puissances qui sont unanimes, même l'Allemagne, à reconnaître le droit à la France de protéger ses nationaux au Maroc.

Le 13 août, M. Pichon, ministre français des affaires étrangères, explique, par une circulaire, pourquoi l'organisation de la police marocaine a tant tardé, disant que ce retard n'est pas imputable à la France et se pré-occupant de ne pas l'aggraver.

Un chapitre est consacré à la coopération de l'Espagne; un autre, à la contrebande des armes au Maroc. La France demande par circulaire aux puissances de lui reconnaître ainsi qu'à l'Espagne le droit de réprimer cette contrebande. Les puissances ne font aucune difficulté à cette demande.

La dernière partie du « Livre Jaune » est consacrée aux relations de la France avec le sultan Abd El Aziz. Elle démontre que même pendant les périodes les plus tendues, le sultan n'a jamais manqué de s'adresser à la France quand il se trouvait dans l'embarras. C'est ainsi qu'en septembre 1900, il sollicitait les bons offices de la légation de France en vue d'obtenir une nouvelle avance des banques françaises, de même en août 1907 il demandait pour son voyage à Rabat, une avance d'un million de francs qui sera payée en deux termes, savoir: 500,000 francs à Fez pour les préparatifs de départ et 500,000 francs à Rabat, pour les dépenses de la cour et l'action à exercer sur les tribus.

Le 27 septembre, nouvelle sollicitation. M. Regnault écrit à M. Pichon au nom du sultan :

« Je prie Votre Excellence de m'autoriser à contracter un emprunt de 100,000 francs sous la signature du ministre de la guerre (Chérifien et avec ma garantie, pour la solde des troupes marocaines. Il y a urgence de trouver cet argent, sinon les troupes se débanderont et vont renforcer les contingents de Rais-souli. La panique du mois dernier renaitra avec plus d'intensité et nous amènera peut-être au débarquement que nous voulons éviter. »

Cette autorisation lui est aussitôt accordée. Toujours, c'est la France qui apparaît comme le « deus ex machina ». On comprend donc le désir du sultan de voir M. Regnault à Rabat. Cette rencontre dure encore et les résultats définitifs n'en sont pas connus. Le « Livre jaune » paraît cependant indiquer que ces résultats s'annoncent bien.

## CONFEDERATION

### La loi militaire

On mande de Berne de source autorisée au « Handels Courrier » qu'il ne sera pas possible d'appliquer la loi militaire dans toutes ses parties dès l'année prochaine.

Néanmoins, on admet que les principaux cours et écoles militaires seront organisés dès l'année prochaine d'après les nouvelles dispositions de la loi.

Par ces cours et écoles il faut entendre les écoles de recrues, celles des sous-officiers ainsi que les cours de répétitions.

On annonce que dans l'organisation nouvelle des écoles de recrues de la 1<sup>re</sup> division, deux compagnies feraient leurs premières semaines d'instruction à Genève.

Cette décision serait motivée par l'engagement de la caserne de Lausanne, conséquence de la prolongation et de l'augmentation d'un certain nombre de cours. Ces deux compagnies finiraient leurs trois dernières semaines à Lausanne.

### La conférence des chimistes cantonaux

Les chimistes cantonaux, au nombre de 24 ont siégé depuis lundi à Berne, sous la présidence de MM. le conseiller fédéral Ruchet et Dr Schmiéd, directeur de l'office sanitaire fédéral, pour discuter les projets des règlements d'exécution relatifs aux denrées alimentaires, projets qui avaient été élaborés par une sous-commission. La conférence avait en outre à s'occuper de l'organisation proprement dite et de l'administration des différentes installations, laboratoires, etc.

Les gouvernements cantonaux, les différents intéressés, les industriels, ainsi que les départements de justice, des chemins de fer, du commerce, et la direction générale des douanes avaient communiqué des rapports sur la question. En conséquence les travaux de la conférence étaient très compliqués à différents points de vue, les manières de voir des différents intéressés étant sous plusieurs rapports diamétralement opposés.

Cependant, grâce à des concessions réciproques, l'entente a pu être établie sur la plupart des points.

La commission a terminé pour une fois ses travaux et se réunira de nouveau le 18 novembre pour s'occuper alors principalement de l'organisation des laboratoires et des instructions à donner aux inspecteurs des denrées alimentaires, experts, etc.

### Mort d'un Suisse en Amérique

On a reçu à Einsiedeln (Schwitz) des nouvelles de la région des Indiens Pawnees dans le Nebraska (États-Unis) annonçant la mort de M. Steinhauer, fondateur de villes, qui avait émigré d'Einsiedeln en 1852.

Depuis son départ, M. Steinhauer était revenu à trois reprises à Einsiedeln sa ville natale. Les Indiens l'estimaient beaucoup. Le défunt a rendu de grands services au commerce.

## VALAIS

### Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat adopte un projet de décret concernant la correction de la partie supérieure du torrent de la Réchy et approuve le message y relatif.

L'administration communale de Martigny-Ville est autorisée à établir une canalisation d'eau le long de la route de St-Bernard, aux conditions fixées par le Département des Travaux publics.

M. Fournier, piqueur à Nendaz, est nommé inspecteur-surveillant des routes latérales des districts de Sion et Conthey et de la commune d'Ayent. M. Fellay inst., à Saxon, est nommé inspecteur surveillant de la route cantonale, tronçon Riddes-Charrat.

Il est porté un arrêté levant le ban imposé contre le bétail du hameau de Zehnhäusern, Gliss et de la commune de Zermatt.

Le département de l'Intérieur communique que le résultat de la votation du 3 novembre en Valais sur la loi sur l'organisation militaire de la Confédération suisse donne 4358 oui et 13637 non.

Le Conseil d'Etat décide la vente à la commune de Port-Valais du chantier appartenant à l'Etat à la condition expresse que ce terrain soit affecté à un but d'intérêt public tel que la création d'une promenade avec quai le long du lac.

Sont approuvés les règlements: 1. de la tannerie et corroierie P. Maxit à Monthey; 2. de la fabrique de verres de montres « La Valaisanne » à Monthey.

Il est décidé que la brasserie Fertig frères à Bramois, doit être rangée parmi les établissements industriels soumis à la législation fédérale sur les fabriques.

### La session du Grand Conseil

Lundi, 11 novembre, le Grand Conseil se réunit en session ordinaire d'automne; nos honorables députés nous arrivent une semaine plus tôt que les autres années. C'est là une des innovations de la nouvelle Constitution offrant cet avantage qu'elle permet à ces messieurs de profiter des derniers beaux jours d'automne pour leur déplacement au lieu qu'ils soient obligés de braver les rigueurs du temps.

Les tractanda de la prochaine session, bien qu'ils n'offrent rien de particulièrement sensationnels, ne manqueront pas. L'un ou l'autre, de donner lieu à d'intéressants débats. Citons entre autres, outre le budget de 1908, le décret sur les traitements des employés d'Etat, qui n'a pu être liquidé en seconds débats à la session ordinaire de printemps, parce qu'on n'a pas su se mettre d'accord sur certains chiffres concernant l'augmentation des dits traitements. Il y a également en 2<sup>e</sup> débats l'importante loi sur le colmatage, excellente œuvre législative qui est appelée à produire de bons effets au point de vue économique en favorisant la mise en culture des vastes terrains arides et marécageux de la plaine du Rhône et des glariers du Trient, de la Dranse, etc.

Parmi les objets nouveaux figurent également deux importants projets de loi: un projet de loi forestière et un projet de loi électorale sur lesquels s'engageront certainement des discussions très animées; puis, un projet de loi modifiant l'art. 13 de la loi du 11 mars 1875 sur le timbre, relative aux effets de commerce.

Divers décrets concernant des corrections de torrents (torrents de Saxon, de la Réchy, de la Sépaille et du Fayot). Quelques demandes de concessions de chemins de fer. Les habituels recours en grâce, naturalisations, pétitions et crédits supplémentaires. Voilà le menu parlementaire de la session qui s'ouvre lundi.

### La presse valaisanne et la loi militaire

On nous communique ce qui suit:

« La statistique que l'Argus Suisse de la Presse a communiqué à propos de l'attitude de la presse valaisanne disait que « plusieurs » journaux valaisans avaient été hostiles à la loi. Or cette rédaction fait croire que la plupart des journaux valaisans avaient été hostiles à la loi militaire. Ce n'a pas été le cas; il y a eu trois journaux contre la loi et cinq pour. »

N. R. — Le fait que plusieurs journaux ont publié, indifféremment, des articles pour et contre la loi militaire aura amené l'« Argus » à les considérer comme hostiles à la loi; il est bien vrai que l'un ou l'autre de ces journaux ont été « forcés » de publier ces articles.

Mais, réellement, l'attitude était une « statistique » de la Bibliothèque cantonale, avec le pompeux en-tête « la vérité dans la statistique » et classant la « Gazette » comme neutre dans la campagne sur la loi de l'organisation militaire!

La statistique n'est pas à la portée de tout le monde.

### La solidité du Simplon

L'entreprise Brand, Brandaa et Cie répondant au rapport des experts nommés par les C. F. F. pour examiner la solidité du tunnel du Simplon, dit entre autre:

« Les experts ont fait à l'entreprise un double grief de l'emploi de la pierre artificielle dans la construction de la voûte du grand tunnel et de l'insuffisante épaisseur de la maçonnerie de ce même tunnel.

« Pour ce qui est de la pierre artificielle, on l'a, en effet, préférée aux moellons, parce qu'on ne trouve pas, à proximité de l'entrée nord, de matériaux propres à en tailler des vousoirs. On l'a utilisée aussi pour refaire des parties entières qui avaient été une première fois maçonnées en pierre naturelle, mais où cette dernière s'était rapidement désagrégée au contact des infiltrations. Partout, au contraire, où les vousoirs de ciment ont été employés, ils ont bravé les sources et les pressions.

« La réponse de l'entreprise à l'accusation relative à l'insuffisance épaisseur des voûtes et des piédroits est donnée sous la forme de tables qui mettent en parallèle les chiffres allégués par les experts et ceux qui ont été définis par les ingénieurs de la construction. Ces derniers chiffres l'emportent presque tous, de 15 à 80 pour cent, sur ceux en regard desquels ils sont ainsi placés. C'est que les experts ont simplement transcrit les données du cahier des charges, tandis que l'entreprise, dans le désir de mieux assurer qu'on ne l'exigeait d'elle la solidité de son tunnel, a fourni un cube de maçonnerie beaucoup plus considérable. Du côté sud, l'excès de maçonnerie a été de 6110 mètres cubes dans les 4369 mètres courants du gneiss d'Antigorio et de 13,480 mètres cubes dans les 2995 mètres courants d'autres roches. Du côté nord, il a été livré 35,228 mètres cubes de maçonnerie en plus de celle qui était exigée. L'excès total de maçonnerie livrée atteint presque 55 mille, exactement, 54,828 mètres cubes. »

### Le Loetschberg

Au mois d'octobre, le tunnel de base du Loetschberg a avancé de 302 mètres, dont 164 du côté nord et 138 du côté sud. Le total de l'avancement était, à fin octobre, de 2179 mètres.

La moyenne du nombre des ouvriers a été de 942 par jour, dont 397 dans le tunnel même. La température du rocher a été de 9,5 du côté nord et de 15,3 du côté sud. La quantité d'eau a été de 30 litres par seconde sur le côté nord et de 22 litres sur le côté sud.

### Nendaz — Acte de vandalisme

On nous écrit:

Un acte de vandalisme inouï s'est accompli, vendredi dernier, jour de la Toussaint, dans le village, jadis paisible de Haute-Nendaz.

Quelques « honorables citoyens » pour la circonstance, brutes avinées, en quête d'un divertissement macabre... que sais-je? enfin quelque chose qui pût clôturer dignement la soûlonnée du Jour des Morts, ne trouvèrent rien de mieux que ce beau fait:

Minuit va sonner, au sein du village, une mère sommeille tranquillement près de son jeune enfant. Soudain dans le silence de la nuit, les vitres de la petite chambrette, volent en éclats sous une pluie de projectiles. Ceux-ci, dirigés habilement, atteignent le lit et blessent gravement la pauvre mère. Heureusement pour lui, le bébé en est quitte pour la peur.

La-dessus, nos gaillards se retirent triomphants. Tout est bien, qui finit bien, pensent-ils, en rentrant chez eux, car ils n'en sont plus à leur a b c, et se sont déjà rencontrés sur maints champs de bataille tout aussi glorieux.

Leur bonne étoile, ne les protégera pas cette fois, car Thémis paraît enfin se réveiller, et espérons le mettra un frein aux exploits de cette trop « vénérable camarilla ». Z.

### Foires d'automne

La commune de Bramois, appuyée des communes de St-Martin, Vernamiège, Mage, Nax et Grône, sollicite la concession de deux foires annuelles, l'une pour le troisième lundi d'avril et l'autre pour le troisième lundi d'octobre.

### Grave accident de char

M. Maurice Moret, jardinier à Martigny, rentrait, avec sa voiture-canon de Fully, mardi-soir, lorsque à la descente de Brançon, la voiture sursauta probablement en passant sur une pierre. M. Moret tomba de son siège, il resta pris entre ses limonnières. Le cheval continuant sa course, laboura, sans le savoir, de ses pieds de derrière, la tête et la poitrine de son pauvre maître. Des passants rencontrèrent le véhicule; ils arrêtèrent le cheval et dégagèrent M. Moret, de sa terrible position, et le transportèrent à son domicile. Son état est désespéré. Sa tête est couverte de blessures profondes. Il a plusieurs côtes enfoncées.

Mercredi à quatre heures, le blessé n'avait pas encore repris connaissance, et l'on attendait sa mort d'un moment à l'autre.

### Le crime du col de Balme

Le berger Michaud, qui assassina d'un coup de fusil le soleurois Muzinger, au col de Balme, comparaitra devant les assises de Martigny

le mois prochain. Il sera défendu par M. l'avocat Jules Tissières de Martigny.

### Menus propos

Nous dédions à ceux qui ont voté « non » dimanche le passage suivant d'un article que publie Jean Sigg, dans le « Peuple suisse », organe socialiste:

« Et voici que le 3 novembre est venu.

« Et cette journée a été une désillusion amère pour nos « patriotes d'affaires » pour les chacals de la finance internationale qui se vautrent chez nous dans un nationalisme aussi répugnant qu'hypocrite, et de la poche desquels jaillissent titres, obligations et actions de toutes les régions du monde, depuis les savons de Mozambique aux pétroles du Wyoming et aux charbons du Panama.

« Notre écrasement, puisque écrasement il y a, nous est doux à supporter. Deux cent soixante cinq mille citoyens nous ont suivis dans notre sale besogne de désorganisation de la patrie ».

M Sigg ne croyait pas sans doute si bien dire en formulant cette conclusion. Mais quel style élevé!! Quelles expressions de choix! Ne dirait-on pas du Ch. St-Maurice...?

### Métiers et préjugés

On nous écrit:

Sous ce titre, la « Revue » de l'enseignement professionnel, publie un article très intéressant de Mlle Giroud, professeur à Lausanne et dont nous extrayons les passages suivants:

On est surpris de voir, combien souvent, sous l'influence de préjugés fortement enracinés, l'enseignement professionnel j'ai peu chez nous, de la considération qui doit l'accompagner.

Bien des jeunes gens croient, et leurs familles avec eux, que les sciences, les lettres, les carrières dites libérales, et pour les jeunes filles spécialement, l'absence de toute vocation, donnent droit à une considération plus grande, confèrent des avantages spéciaux au point de vue mondain.

Ils veulent donc acquérir cette considération et ces avantages même au prix de la gêne économique qui, parfois en résulte pour les ménages.

Dans ces conditions, le plus petit employé de bureau se croit donc supérieur à l'artisan dont le travail réclame une main agile jointe à une intelligence souvent très développée; la jeune fille sans profession s'estime au dessus de celle qui pratique un métier et ne voudrait à aucun prix s'y vouer.

La chose va même si loin, à l'occasion, que nous pourrions citer le cas d'une jeune fille sortie de l'Ecole supérieure pour entrer en apprentissage de commerce, qui s'est, assis-tôt vue abandonner de ses amis de classe dont plusieurs ont cessé de la saluer.

Il résulte de cette façon d'envisager certains travaux, une recherche constante des parents et des jeunes gens à entrer dans la caste qu'ils croient supérieure. Pourtant les métiers font vivre, ils fournissent les moyens de faire face aux nécessités de plus en plus pressantes de notre époque: ils aident à créer une vie plus indépendante, plus libre, ils donnent plus facilement le moyen d'accomplir le devoir de chaque individu, devoir qui consiste à travailler selon ses forces et son intelligence.

Ils procurent la faculté de ne pas passer parmi les hommes en indifférents ou en parasites, ils garantissent contre l'oisiveté, mère de tous les vices, mêlent l'individu à la vie sociale dont nous sommes tous solidaires, en font un être utile qui peut payer ce qu'il consomme.

Enfin, les métiers donnent les qualités maîtresses d'ordre, de discipline, d'obéissance, de dévouement, de loyauté, de solidarité, de volonté. Par eux, la production nationale occupe tous les bras, tous les efforts, tous les cerveaux, ils sont un bienfait, une nécessité.

### L'exposition de Monthey

Pour réparer certaines inexactitudes dans les listes des lauréats d'origine valaisanne à l'exposition intercantonale du petit bétail à Monthey, le Comité de la Société romande estime de son devoir de déclarer que M. le Dr Azzi à Troistorrens, a obtenu une prime de 1<sup>re</sup> classe pour un verrat yorkshire 11<sup>e</sup> 19 bis du catalogue. M. Joseph Pont à St-Pierre des Clages a également obtenu une prime de 1<sup>re</sup> classe pour sa collection de moutons de race Oxford. (Communiqué.)

### Monthey — Etat-civil

Mois d'octobre.

NAISSANCES

Barman André Louis, de Jean-Louis, de Massongex. Jeanneret Céline No<sup>e</sup> de l'Arthur, du Locle. Delacoste Oscar Joseph Etienne, de François, de Monthey. Meaglia Joseph, de Savino, de Rivarolo Canavese, Italie. Bussion Marie-Louise, de Raymond, de Monthey et Port-Valais. Vom-Bruel Marthe Alice de Jean-Louis, de Monthey. Morisod Jeanne, d'Adrien, de Monthey. Marclay Henriette de Cyprien, de Monthey.

DECES

Avanthey Joseph, des Veyres, 36 ans. Rey Mermet Augustin de Val d'Illeiez, 70 ans. Martenet Amélie de Maxime, 6 mois. Donnet Cécile, d'Emile, 2 mois. Lugon Philomène, née Bavaud, 68 ans. Römer Marie Sara, de Joseph, 1 mois. Gay Alfred, ingénieur, 53 ans.

MARIAGES

Bianchi Eugène, de Cadressate, Italie et Du-bois Laure de Chaux-de-Fonds. Delacoste Joseph de Monthey et Canaud Humbeline, de

Troistorrents. Chappex François de Monthey et Montessuit Céline de Bonneville. Salvan. Borloz Emile de Ormonts-Dessous et Huser Emma de Schwytz. Grau Charles de Neubecken Allemagne et Favre Camille de Monthey.

Vex et Agettes - Etat-civil
NAISSANCES
Udrisard Henri Cyprien fils d'Henri et d'Adrienne, née Quinodoz de Vex.

DECES
Darbellay Georges fils de Guillaume de Vérossaz âgé de 5 ans. Dussez Barthélémy fils de Chrétien des Agettes 77 ans.

MARIAGES
Néant.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne
ELECTROCUTE
Au moment du départ d'un train de Kollnigen (Berne), un chauffeur nommé Kummer est venu en contact, par ses outils, avec le courant à haute tension. Il a été tué sur le coup.

Thurgovie
LA LUTTE CONTRE LE PHYLLOXERA
Le grand Conseil du canton de Thurgovie vient d'adopter un règlement d'exécution à la loi récente concernant la lutte contre le phylloxera.

ECHOS

CONFERENCE COUTEUSE
La Conférence de la paix, disent les « Nouvelles de Munich » a coûté aux divers Etats environ 16 millions de francs. Encore, dans cette somme ne figurent pas les frais des banquets solennels. Sur 317 dîneurs, 75 ou 80 ont payé eux-mêmes leur écot; les repas des autres convives ont été soldés par le gouvernement hollandais, les administrations municipales, les comités pacifistes, etc.

L'HOMME ET LE TERMITE
Si l'on compare le plus haut monument de l'antiquité, la pyramide de Cheops, aux édifices construits par les termites, vulgaires insectes, le rapprochement n'est pas à l'avantage de l'homme. Cette pyramide de 146 mètres avait près de 91 fois la hauteur moyenne de l'homme — une termitière moyenne représente environ mille fois la taille de l'insecte. Pour être l'égal d'une termitière, la tour Eiffel devrait mesurer 1,600 mètres, c'est-à-dire qu'elle serait de la hauteur d'une montagne.

LOYERS D'AMERIQUE
Les plus gros loyers du monde, pour des bureaux d'affaires, sont ceux qui sont payés par la « Corporation de l'acier ». Elle a loué pour dix ans, quatre étages dans les nouveaux bâtiments construits à New-York par la « Hudson Tunnel Company, au prix de fr. 300,000 l'étage, ce qui fait un loyer total annuel de 1,200,000 fr. et de 12 millions pour les dix ans. C'est un record.

LES PEAUX-ROUGES
D'une statistique publiée par le major C.F. Larrobee, commissaire aux affaires indiennes des Etats-Unis, il résulte que les Peaux-Rouges, dont on annonce si souvent la disparition prochaine, ne cessent, en réalité d'augmenter en nombre, dans les territoires réservés de la république. On en compte aujourd'hui 284,000.

CONTRE LE BROUILLARD
Un inventeur italien, M. Dimitro Maggiora, prétend pouvoir dissiper, en 20 minutes, le brouillard le plus dense, grâce à un canon pneumatique de son invention. Au lieu de projectiles, c'est une décharge de gaz que lance ce canon, long de 20 mètres; et c'est la vibration causée par la détonation qui chasse-rail l'épaisse brume.

Nouvelles à la main
— Docteur, j'ai peur que ma fille devienne aveugle, et j'allais la marier!...
— Eh bien, laissez la noce se faire. Si quelque chose peut ouvrir les yeux à votre enfant, c'est le mariage!

ETRANGER

ALLEMAGNE
LES SCANDALES DE BERLIN
Un second journaliste allemand, le sieur Brand jaloux des lauriers de son collègue Harden, avait accusé le chancelier de Bülow d'immoralité: Mal lui en pris, car ses accusations ayant été reconnues fausses; il vient d'être condamné par le tribunal correctionnel de Berlin à 18 mois de prison et immédiatement arrêté.

En voilà un, qui n'a certes pas volé sa patrie.

APRES LE PROCES BRAND
Le procès Brand a accentué encore le revirement qui s'est produit dans l'opinion, non seulement en faveur de M. de Moltke, mais aussi du prince d'Eulenburg dont les affirmations volontaires, faites sous serment, ont produit le meilleur effet.

DEVORE PAR UN OURS
Une troupe de Bosniaques, composée d'un homme, Peter Mitrowitsch Stanko, de deux femmes et d'un garçon de quatorze ans, conduisait à travers les villes allemandes quatre ours. Ils se rendaient de Guetenrode à Westhausen, quand le plus jeune ours, âgé de cinq ans se jeta soudain sur son maître, Peter Stanko, lui porta de sa patte un coup terrible et l'étrangla.

EXPLOSION A BORD D'UN VAISSEAU-ECOLE
On mande de Berlin: Une explosion formidabile s'est produite sur le vaisseau-école « Blucher » à neuf heures dix du matin, mercredi. Le nombre des morts est de huit, qui sont affreusement mutilés; ils ont eu les jambes, les bras et la tête emportés. Ce sont pour la plupart des machinistes.

GROSSE FAILLITE
Une grande maison impotatrice de caoutchouc de Hambourg, vient de suspendre ses paiements. Le passif est évalué à environ un million et demi de marks. Le motif de cette suspension de paiements serait la baisse du prix du caoutchouc. On dit que le chef de la maison s'est suicidé.

ANGLETERRE
LA CRISE DES CHEMINS DE FER CONJUREE
Un arrangement est intervenu entre les Compagnies de chemin de fer et les membres du comité exécutif des employés des chemins de fer anglais.

FRANCE
TERRIBLE ACCIDENT DE MINE
Un terrible accident de mine, qui a coûté la vie à quatre personnes, s'est produit mercredi après-midi à Magland (Haute-Savoie) dans la carrière de pierres à chaux de Luiziers appartenant à M. Tissot de Sallanches. On avait préparé une formidable mine — 200 kilos de cheddite. Soudain la mine explosa prématurément avec un bruit formidable. De nombreux habitants accoururent aussitôt sur les lieux du sinistre; ils se trouvèrent en présence d'un triste spectacle. MM. Emile Tissot, propriétaire de la mine; Dufour ingénieur, dirigeant les travaux; le fermier de M. Tissot et son fils avaient été tués sur le coup. Les quatre cadavres étaient horriblement déchiétés, leurs restes gisaient épars aux quatre coins de la carrière. Plusieurs ouvriers ont été blessés.

HOLLANDE
LA SUCCESSION AU TRONE
Un article qui fait un bruit énorme en Hol-

lande et même dans certains milieux en Belgique vient d'être publié sous forme de lettre politique par M. Van Houten, ancien ministre libéral des Pays-Bas.

Dans cet article, M. Van Houten traite de la question de la succession au trône de Hollande. Il examine quelques éventualités qui pourraient se produire à la mort de la reine Wilhelmine, avec qui s'éteindrait la dynastie d'Orange, au cas où la souveraine n'aurait pas d'enfant.

« En 1887, dit M. Van Houten, le danger n'était pas aussi sérieux qu'à l'heure actuelle, d'abord parce que le peuple hollandais pouvait supposer que la reine Wilhelmine donnerait un héritier au trône — espoir qu'il faut abandonner en ce moment, — et ensuite parce qu'à cette époque, il y avait encore une princesse de la souche d'Orange, la grande-duchesse de Saxe-Weimar.»

M. Van Houten continue en ces termes: « Quoique le régime républicain ne réunisse pas toutes nos sympathies, il est indéniable que dans les circonstances qui se produiront, il nous offre plusieurs avantages. Puisque la révision de la Constitution est à l'ordre du jour, il y a lieu de régler d'ores et déjà la succession au trône, non seulement pour ce qui regarde le droit des étrangers, mais aussi quant au droit du peuple de choisir la forme du gouvernement, après l'extinction de la dynastie d'Orange. Il y a d'abord les deux personnages de l'entourage immédiat de la reine: le prince consort et la reine Emma que le peuple néerlandais préférerait de beaucoup à ce prince allemand qui lui serait totalement inconnu. Si un prince allemand venait à s'asseoir sur le trône, ce ne serait que pour une période de transition, qui nous conduirait bientôt à un régime semblable à celui de la France ou de la Suisse.

« Nous n'avons aucune animosité préconçue contre l'Allemagne, conclut M. Van Houten; mais il ne nous plaît pas de voir mettre à notre tête un prince inconnu qui ne pourrait jamais compter sur les sympathies de la nation. Il est donc de toute nécessité que le droit de régler cette succession appartienne, non à la reine, mais aux représentants du peuple hollandais.»

LA CRISE DU DIAMANT
L'état des finances américaines influe toujours sur le commerce hollandais. Les chefs des trois principales manufactures de diamants d'Amsterdam, qui alimentent surtout le marché américain, ont annoncé leur intention de fermer.

Cette mesure a eu déjà pour effet de frapper environ mille ouvriers parmi lesquels se trouvent des tailleurs et des polisseurs exceptionnels, puisque ces maisons n'exécutent qu'un travail de premier ordre. Si la situation ne se modifie pas d'ici peu, les patrons et les ouvriers s'attendent à une grande détresse, peut-être même à une mort-saison très longue dans le commerce des diamants.

ITALIE
LA MALADIE DE M. GIANTURCO
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
Le roi d'Italie a accepté la démission présentée, pour raisons de santé, par M. Gianturco, ministre des travaux publics. Il a chargé M. Giolitti d'assumer l'intérim de ce ministère.

RUSSIE
LA CULPABILITE DE M. GOURKO
Le procès de M. Gourko, adjoint au ministre de l'intérieur, poursuivi pour malversation dans les achats de grains destinés aux districts décimés par la famine, s'est terminé, hier jeudi. M. Gourko a été reconnu coupable et exclu de son poste.

TURQUIE
UN VILLAGE INCENDIE
Le 4 novembre; une bande bulgare en compagnie de quelques membres du parti de propagande romaine a pénétré dans le village grec d'Ano Seli, dans le district de Karasoria. Le village est abandonné par ses habitants qui, en hiver, descendent dans la plaine. La bande a mis le feu au village, détruisant ainsi les 200 maisons qui le composaient. L'église seule a été épargnée. D'un autre côté, les bandes bulgares ont commis douze assassinats, ces derniers temps dans le district d'Istib. L'armée des drapeaux, les officiers ont présenté leurs rapports. à Athènes, à Belgrade et à Sofia au sujet des nouveaux méfaits commis par les bandes en Macédoine.

ETATS-UNIS
M. BONAPARTE AMBASSADEUR A BERLIN
On annonce de Washington au « Standard » que M. Bonaparte rendra dans quelques mois son portefeuille d'avocat général pour prendre le poste d'ambassadeur des Etats-Unis à Berlin. Il sera remplacé par M. Cumming, gouverneur de l'Iowa.

On sait que M. Charles Bonaparte est un descendant direct de Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon Ier par son premier mariage contracté avec miss Patterson de Baltimore. Cette branche américaine des Bonaparte est restée très influente dans cette ville où M. Ch. Bonaparte, avocat, a commencé dans le parti de la réforme la carrière politique qui l'a mené au ministère de justice de l'Union et qui va maintenant assurer-t-on, le succès de l'ambassade de Berlin.

M. Bonaparte est un des secrétaires d'Etat du président Roosevelt qui l'ont le plus poussé, avec M. Taft, à la guerre contre les trusts; il déclara même que les milliardaires malhonnêtes devraient être mis en prison.

La nouvelle du « Standard » confirmerait donc l'intention du président Roosevelt d'attribuer cette politique en présence de la crise financière actuelle, afin de rétablir la confiance.

INDES LA FAMINE

L'Inde ne cesse pas de fournir à l'Angleterre des sujets de préoccupation; à peine le mouvement nationaliste paraît-il commencer à se calmer, qu'un autre danger s'annonce, tout aussi grave: la famine. On avait déjà depuis plusieurs semaines que la moyenne des pluies risquait d'être, cette année, inférieure à celle des années précédentes; mais on espérait pourtant que des pluies tardives relèveraient un peu cette moyenne. Cet espoir ne s'est pas réalisé; il est malheureusement certain que la récolte sera presque nulle dans les Provinces-Unies, le Punjab, les provinces du Nord-ouest et le Radjpoutana, qu'elle sera très insuffisante dans les provinces centrales et une partie de la résidence de Bombay. Cela fait donc presque la moitié de l'Inde qui va souffrir du manque de la moisson, et voilà de nouveau l'Angleterre en présence de ce terrible problème: sauver de la mort par la famine des millions et des millions d'hommes qu'elle s'est chargée de gouverner.

A des Européens, à des Occidentaux accoutumés tous à appeler nécessaire ce qui est pour une bonne part superflu, il paraît monstrueux qu'un peu moins d'eau tombée du ciel se traduise fatalement, inévitablement par une mort atroce pour un si grand nombre de gens. Mais sur cette terre de population si dense, où l'homme, en temps ordinaire, satisfait son besoin de manger juste au minimum indispensable, il est presque impossible de rien retrancher; au delà de cette extrême limite, c'est la mort.

Les peuples de l'Inde ont été, de toute époque, ravagés par trois grands maux; les guerres d'une part, la peste et la famine de l'autre. Le gouvernement de l'Angleterre a mis fin au premier mal. Quant au second, il est resté tout aussi fréquent, tout aussi grave sous l'administration anglaise qu'auparavant. Durant les 130 années du régime britannique de 1770 à 1900, il y a eu 22 famines dans l'Inde. En 1770, par suite du manque de pluies, et aussi parce que la Compagnie anglaise des Indes comptait parmi ses membres beaucoup de voleurs qui exploitaient atrocement les indigènes, il périt un tiers de la population du Bengale, plus de dix millions.

A propos d'une nouvelle famine qui éclata quatorze ans après, dans les provinces du Nord, Warren Hastings lui-même écrivait: « Les raisons de craindre que la cause principale était une administration défectueuse, si non corrompue et oppressive. » La dernière de ces famines, celle de 1899-1900, causa la mort d'un million d'hommes, d'après les évaluations généralement admises. On peut lire un avant-projet de description dans le livre de Pierre Loti, « l'Inde sans les Anglais. »

DEPECHE

PRÈS DE 100,000

Washington 8. — Un rapport officiel constate que le nombre des voyageurs tués et blessés dans les accidents de chemins de fer aux Etats-Unis, a pris des proportions alarmantes. Pendant l'année qui se termine le 30 juin, le chiffre s'est élevé à 16,000 morts et 76286 blessés.

INONDATION ET VICTIMES

Béziers 8. — Une énorme crue de l'Orb s'est produite; elle est plus forte que celle du 2 novembre. Les faubourgs de la rive droite sont sous plus d'un mètre d'eau. Les troupes et les pompiers opèrent de nombreux sauvetages. Plusieurs maisons se sont écroulées; dans l'une, neuf personnes sont restées sous les décombres. Mme Perruchet et sa fille, âgée de onze ans, ont été tuées. Dans la salle d'attente de la gare du Midi, il y a 50 centimètres d'eau. Les dégâts sont énormes.

LA SITUATION EN PERSE

Londres 8. — De Téhéran au « Times »: « La situation est grave au Téhéran. Le shah est accusé de complicité dans les désordres. La population parle de le déposer. Elle craint une intervention de la Russie. Le parlement a décidé jeudi de constituer une garde nationale, parce que les cosaques sont absolument fidèles au shah. »

DANS L'ARMEE ALLEMANDE

Berlin 8. — Jeudi matin a eu lieu la prestation solennelle de serment des recrues de la garnison de Berlin et environs, en présence de l'empereur, du prince héritier, des princes Eitel-Frédéric et Oscar, du prince héritier de Suède, ainsi que des officiers et sous-officiers venant de Lutten. Après les harangues des aumôniers des deux confessions, l'empereur a prononcé un discours d'une voix

forte. Le général von Kessel a poussé un hoch en son honneur. Après le défilé de la com-

LES RELATIONS ENTRE LA SUEDE ET LA NORVEGE

Stockholm 8. — Le ministre suédois des affaires étrangères a envoyé au « Stockholms Dagbladet » la déclaration suivante:

« Au commencement de 1906 nous avons été avisés que la Norvège se proposait d'entamer des négociations en vue de remplacer le traité de novembre par une garantie d'un caractère général. Dans l'état où les choses étaient alors, nous ne pouvions faire aucune déclaration, vu que, pour ce fait, nous aurions dû être saisis d'un projet précis. Toutefois, un échange de vues a eu lieu peu après, avec différentes puissances, au sujet du contenu et du but de la proposition que la Norvège se disposait à faire. Ce n'est qu'en septembre 1907 que nous apprîmes que les intentions et les vœux de la Norvège avaient trouvé leur expression dans un projet définitif dont le contenu nous fut communiqué. En réponse à une question de la Norvège, nous nous déclarâmes prêts à participer à la conclusion de la convention en qualité de puissance garante. Nous avions des raisons de croire que toutes les puissances garantes de la précédente convention en feraient autant. Nous crûmes en outre, devoir exposer notre manière de considérer la situation à la Norvège pour éviter un mécontentement en Suède. Nous ne savons pas si la Norvège a apporté des changements au texte du traité avant sa signature, car il ne nous a pas été soumis. »

TROIS MOIS DE CAMPAGNE NE LA GUERISSENT PAS

Trois boîtes de pilules Pink la guérissent
Mlle Marie Dufour, qui demeure à Mâcon (Saône-et-Loire), rue du Doyenné, No 14, écrit ce qui suit:



Mlle Marie Dufour (Cl. Odin, Mâcon)

« Depuis plus d'un an, j'étais malade, j'étais très affaiblie, très anémique, à tel point que je ne pouvais faire le moindre travail je souffrais aussi beaucoup de l'estomac. On m'ordonna plusieurs remèdes et un séjour prolongé à la campagne. J'ai donc été trois mois en pleine montagne. Ce séjour en plein air m'a fait certainement du bien, mais il ne m'a pas guéri, loin de là; et je suis revenue à Mâcon plus désolee que jamais. Je ne mangeais plus, je ne tenais plus debout, j'étais épuisée. Je me suis décidée alors à prendre les pilules Pink dont j'avais justement beaucoup entendu parler pendant mon séjour à la montagne. Je me suis procurée trois boîtes à la pharmacie Dubost et j'ai continué le traitement. Il m'a fait du bien tout de suite. Après avoir pris une seule boîte, je me sentais beaucoup plus forte et mon appétit est revenu. Trois boîtes ont suffi pour faire disparaître tous mes maux, me remettre complètement et me permettre de travailler. »

Il est incontestable qu'un séjour à la campagne est tout ce qu'il y a de plus favorable pour les anémiques, mais dans bien des cas, ce n'est pas suffisant. On combinera très avantageusement avec un séjour à la campagne le traitement des pilules Pink et la puissance des pilules Pink est telle que comme on vient de le voir par l'exemple cité plus haut, le séjour à la campagne n'est pas nécessaire. Les pilules Pink guérissent sans cela.

Les pilules Pink régénèrent, purifient, enrichissent et tonifient le système nerveux. Elles sont souveraines contre l'anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, rhumatismes. Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse, MM. Cartier et Jorin droguistes, Genève, 350 la boîte et 19 les six boîtes franco.

FORTUNE

L'annonce est de nos jours, la roue de la fortune. On devrait, sans façons, sans retenue aucune, utiliser ses soins, fut-ce même à prix d'or. Inscrivez donc ce nom: monsieur Louis Mayor Sculptez-le s'il le faut, dans votre mémoire. Mayor à retenir est chose très noble. Ajoutez IN ALBON, c'est son représentant, Y songer est donc bien affaire d'un instant, Or, en publicité, voulez-vous faire usage, Renseignez-vous auprès d'un des deux personnages. Willy Merkur.

# ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

## Journal et Feuille d'Avis du Valais à Sion Renseignements

Année d'existence 5 ans  
Lieu d'apparition Sion  
Lieu de propagation Tout le Valais  
Caractère du Journal Informations  
Il paraît trois fois par semaine  
Prix de l'abonnement un an 6,50; 6 mois 3,25; 3 mois 2.  
Pages de texte 2 et demie  
Page d'annonces une et demie  
Tarif la ligne (corps 8) Valais 0,15 Suisse 0,20 Etranger 0,30  
Tarif la ligne réclame (corps 8) 0.40 la ligne  
Une page 100 francs  
Une demi page 70 —  
Un quart de page 40 —  
Pour insertions répétées Rabais suivant l'importance

### Tirage très important

Pour renseignements s'adresser à  
L'Agence de publicité Louis MAYOR, Genève

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

## L'IMPRIMERIE

# E. GESSLER

SION  
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU Journal et Feuille d'Avis du Valais

Circulaires — Livres Cartes de visite — Cartes d'adresse Lettres de mariage Enveloppes — Têtes de lettres Lettres de faire part Journaux — Brochures — Registres — Actions — Obligations Cartes de fiançailles	Impressions soignées en tous genres Cartes de vins — Etiquettes pour vins Catalogues — Prix-courants — Affiches — Programmes — Lettres de voiture Chèques — Memorandums Factures — Diplômes Menus — etc.. etc.
---	---

Travail prompt et soigné

Feuilleter de la Feuille d'Avis du Valais (6)

## AVEUGLE AMITIÉ

III

— Vous avez tort de recourir aux rai-  
lles, parce que je ne suis pas d'humeur de les  
subir.  
— Ça ne vous change pas.  
Sprigg fronça les sourcils, sur son visage  
quelque chose de féroce erra. Il ouvrit un  
grand livre.  
— Où en est exactement la situation? de-  
manda-t-il avec colère.  
John sortit de sa poche un papier qu'il dé-  
plia et qu'il lui mit sous les yeux.  
— Voyez, dit-il.  
— Comment! Wadding, de Smyrne ne paye-  
ra pas sa valeur! Et il s'agit de cinquante-  
cinq mille livres. Ce n'est pas un denier. Ah!  
je vous disais bien que vous aviez tort de  
vous découvrir pour ce pistolet-là.  
— C'était un de mes amis.

— Il n'y a pas d'amis en affaires.  
— Vous m'avez dit qu'il avait une maison  
très prospère.  
— Il fallait prendre sur lui des renseigne-  
ments commerciaux.  
— Vous étiez à Smyrne, ça vous était facile.  
— Très bien! c'est moi qui ai tort, n'en  
parlons plus et passons cinquante-cinq mil-  
le livres par profits et pertes.  
— Il n'est pas dit qu'il ne les payera pas.  
— Passons à un autre: Langstow, à Tan-  
ger, ne les payera pas non plus, et il s'agit  
de vingt mille livres.  
— Il paraît qu'en ce moment il se trou-  
ve gêné par suite des sinistres importants sur-  
venus à deux de ses paquebots avec les as-  
surances.  
— Tennis, à Brindisi ne paiera pas trente-  
mille livres. Quelles raisons donne-t-il.  
— L'argent ne rentre pas.  
— Nous pourrions dire comme lui. Com-  
bien demande-t-il de temps?  
— Trois mois?  
— Ajoutons: Carrow, à Messine, seize mil-  
le livres. Quelles raisons a-t-il encore celui-  
là?  
— Il a déposé son bilan.  
— Bien, pas d'illusions. Passons à un au-  
tre. Nous avons Jack à Gênes, dix mille

livres. Que voulez-vous que je vous dise mon  
cher John. Vous n'avez pas la main heureu-  
se. Nous voilà avec un total de cent-six mille  
livres à rembourser à la fin du mois, pour  
la couverture de ces non-payements. Cela nous  
fait à peu près quatre millions de francs.  
— Où voulez-vous que je les trouve?  
— Hélas! le sais-je?  
— Que comptez-vous faire?  
— Mon ami, si j'étais seul, je n'hésiterais  
pas une seconde!  
— Je me mettrais une balle dans la tête?  
— Ce serait une bêtise et une lâcheté!  
— Comment cela?  
— Oui! une bêtise parce que ça ne ferait  
pas face à l'échéance; une lâcheté, parce que  
vous compliqueriez la situation pour ceux qui  
resteraient derrière vous.  
Et d'ailleurs, je crois qu'il n'y pas encore  
lieu de désespérer. Une ressource me reste,  
un beau projet matrimonial que je compte  
bien faire réussir. va m'assurer une part de  
la fortune de mon riche ami sir Bar-  
nett, et nous pourrions ainsi faire face à l'é-  
chéance.  
— Parfait, dit John, un peu rassuré, je vois  
que vous êtes un homme de ressources. Puisse  
votre beau projet nous tirer de notre fâcheu-  
se situation.

Chapitre IV.  
Sir Barnett et sa famille étaient à leur tour  
rentrés à Londres, quelques jours après leur  
ami Sprigg. L'horreur instinctive que ce der-  
nier inspirait à Mizzie l'avait décidée à cher-  
cher un moyen d'éviter le mariage que son  
père voulait lui imposer; sa sœur Edith avait  
résolu de lui faciliter l'union avec son cousin  
Wilfrid. Elles se trouvaient un soir dans le  
parc de lord Buckler.  
— Ma chérie, disait Edith à Mizzie, il n'est  
pas possible, que sur deux filles, sir Barnett  
n'en marie pas une à son goût. Je suis lady,  
mon mari a quarante ans de plus que moi.  
Quand il m'a épousée, j'ai trouvé dans sa mai-  
son deux filles dont l'une, plus âgée que moi  
d'un an. La vie ne m'a pas été facile pen-  
dant deux années; je n'ai pu encore dompter  
ces deux méchants caractères. Il me semble  
être dans une maison d'étrangers, et d'étran-  
gers pas tous les jours sympathiques. Ce n'est  
donc pas le bonheur que j'ai trouvé ici. Je  
ne veux pas qu'il en soit de toi comme il  
en a été de moi. Je ferai tout pour que tu  
n'épouses pas cette brute de Sprigg.  
— Je l'ai en horreur.  
— Justement; tu es une créature toute de  
douceur; il te faut un mari tendre, dévoué;  
existe-t-il ce mari-là?  
Mizzie sourit.  
— Bien, tu l'as nommé; c'est Wilfrid? C'est

lui que je rêvais pour toi, et tu l'épouseras  
— Oui, mais comment?  
— D'abord, ma chérie, tu vas me laisser  
cet air mélancolique qui te va à ravir mais  
qui te change complètement. J'aime mieux  
te voir enfant, espiègle, caustique, l'air de  
bien-être ironique, moqueur; alors je re-  
connais ma Mizzie.  
— Ce sont tous ces événements, vois-tu, qui  
me rendent soucieuse, mais sois tranquille,  
Edith, je le reprendrai vite mon naturel.  
— A la bonne heure. Mais que fait-il, donc  
notre beau cousin, il me semble qu'il est par-  
ti depuis un siècle.  
— Moi aussi. Peut-être que son cab aura  
chaviré; Et puis ne soyons pas trop impa-  
tientes, les bureaux de son ami sont encore loin.  
— Le voici. Ah tant mieux. Venez vite,  
monsieur, qu'on vous interroge.  
— Vous avez l'air grave, fit Mizzie.  
— C'est que voilà... c'est très compliqué.  
— Comment cela, compliqué? interrompit  
lady Buckler, vivement. Les hommes trouvent  
toujours les choses compliquées. Elles ne peu-  
vent l'être tant que cela.  
— Elles le sont, ma chère Edith, à cause de  
l'état de minorité de ma future.  
— Eh bien, expliquez-nous ces complica-  
tions.

— Mon ami est très au courant des ques-  
tions matrimoniales, comme avocat et comme  
magistrat municipal. Notre cas l'a beaucoup  
intéressé.  
— Eh bien, lors?  
— Son avis est qu'il faut se hâter.  
— C'est aussi le mien, fit Edith. Et toi  
Mizzie?  
— Moi, je ne sais que répondre.  
— Tu nous a accoutumés à moins d'hési-  
tations. Oui ou non, veux-tu épouser Sprigg?  
— Ah non, par exemple.  
— Oui ou non, veux-tu épouser Wilfrid?  
— Oui, tu le sais bien.  
— Eh bien, ma chère, il faut prendre une  
détermination.  
— Qu'est-ce qu'il y a à faire? Je n'ai pas  
l'ombre d'une hésitation. Je pense seulement  
à notre malheureux père, et au coup que ça  
va lui porter.  
— Ne t'en inquiète pas trop. J'en prends la  
responsabilité. Seulement il faut faire le né-  
cessaire pour le mettre dans l'impossibilité  
de tenir la parole qu'il a donnée à Sprigg,  
sans qu'il y ait contribué en rien, ni de loin  
ni de près.  
S'adressant au docteur:  
— C'est à vous, Wilfrid, de nous donner les  
moyens de triompher. Quels sont les compli-

cations dont vous nous parliez tout à l'heu-  
re?  
— Mizzie n'est pas majeure; elle ne peut  
disposer d'elle.  
— Cependant, interrompit lady Buckler,  
nous pouvons nous dispenser du consentement  
paternel.  
— Oui, mais à une condition.  
— Laquelle?  
— Ce n'est pas peu de chose.  
— Voyons toujours.  
— Silôt la cérémonie terminée, Mizzie ren-  
trera chez son père.  
— Diable! fit lady Buckler. Voilà qui est  
ennuyeux, surtout pour vous, Wilfrid.  
— Comme vous pouvez le penser.  
— Croyez-vous que ce soit plus agréable  
pour moi, fit Mizzie. Quelle attitude aurais-je  
devant mon père qui ignorera que je suis  
mariée; devant Sprigg qui me croira toujours  
sa fiancée, quand je serai la femme de Vil-  
frid.  
— La chose n'est pas sans originalité, en  
effet, ma pauvre sœur, mais que veux-tu, il  
vaut encore mieux accepter cette situation que  
de courir les chances de devenir madame  
Sprigg.  
— Vous avez raison, Edith. A tout prendre,  
il est préférable de souffrir pendant ces quel-

ques semaines que de courir le risque de  
tout perdre.  
— Très bien, et maintenant, dites-nous ce  
que nous avons à faire.  
— Il nous faut publier les bans.  
— Publier les bans? Y songez-vous? Vil-  
frid? Mais mon père le saura, Sprigg peut le  
savoir aussi.  
— Non, Mizzie, car il n'est pas indispen-  
sable que tous les bans soient publiés dans no-  
tre paroisse, et nous pouvons aller dans le  
quartier le plus reculé de Londres. L'import-  
ant, pour satisfaisaire à la loi est de remplir  
cette formalité.  
— Et avez-vous songé à la paroisse où il  
faudrait nous présenter?  
— J'y ai pensé. Vous souvenez-vous, Miz-  
zie, que Sprigg renvoya de son yacht le cui-  
sinier et sa femme qu'il avait supposés se  
prêter à nos rendez-vous? Il est de fait que  
ces pauvres gens nous étaient très dévoués.  
— Oui, c'étaient de braves gens.  
— Eh bien, j'ai eu l'occasion de les ren-  
contrer; ils ont trouvé une occupation plus  
lucrative et plus certaine, dans un quartier  
très éloigné, rue Backer; je suis persuadé  
qu'ils nous prêteront leur aide dès qu'ils sau-  
ront que leur ancien maître sera mis ainsi dans  
l'empêchement de réaliser son rêve.

— Je crois votre idée bonne, Wilfrid.  
— Ainsi, nous ferions élection de domicile  
dans leur propre maison. Mistress Burn répon-  
dra de vous et son mari de moi. Nous al-  
lons aller sans tarder chez le clerc, nous lui  
dirons que nous désirons nous marier, nous  
lui payerons son droit en disant que nous  
sommes de sa paroisse, nous lui donnerons nos  
noms et tout sera dit.  
— Comment? dès aujourd'hui? Mais nous  
n'aurons pas le temps? Songez que nous di-  
vions ce soir avec notre future victime.  
— Non pas aujourd'hui, certainement. D'a-  
bord il est convenable que je voie Burnett que  
je lui explique le service que nous attendons  
de lui.  
— C'est cela, dit Mizzie.  
Puis, s'adressant à sa sœur:  
— Tu es des nôtres, ce soir?  
— Je ferai mon possible.  
— Oh! non, pas de réticence. Tu sais, moi,  
je n'ai pas l'habitude des conspirations; je  
me sens toute drôle devant Sprigg, et aujour-  
d'hui plus que jamais, j'aurais peur de me  
troubler. Tandis que si tu es là, je reprendrai  
mon aplomb.  
— Dans ce cas, fit lady Buckler, j'irai.  
A huit heures du soir, tous les convives  
étaient réunis autour de la table de sir Bar-  
nett.

— Je suis content que vous soyez venue  
ce soir, ma chère Edith.  
— Pourquoi, mon père, ce soir plutôt qu'un  
autre jour.  
— Mon enfant, parce que ce soir, je tiens  
essentiellement à donner à notre ami Sprigg  
le témoignage de notre grande affection.  
Tout le monde leva les yeux sur sir Bar-  
nett.  
— Oui, continua-t-il, je veux que cette soi-  
rée soit solennelle, je veux mettre dans la  
main de Sprigg celle de Mizzie, je désire que  
ce soir, ils soient fiancés officiellement.  
Nos trois amis pâlirent. Bien que la parole  
du père ne souffrit pas de réplique, lady  
Buckler hasarda une observation.  
— Est-ce que notre ami Sprigg, dit-elle a-  
vec un faux sourire, ignore que Mizzie ne  
sera majeure que dans trois mois. Il l'igno-  
re certainement, car galant homme comme  
nous le connaissons, comme chacun  
se plaît à le reconnaître, il vous demanderait  
sans aucun doute, lui-même, mon père, de  
remettre cette cérémonie au jour où Mizzie  
serait une femme libre, consentante de tout  
son cœur et à l'obéissance paternelle et à son  
propre penchant. N'a-t-on pas fait ainsi pour  
moi.

(à suivre)